



ASSEMBLÉE PRIMAIRE

PRÉSENCES :

Conseil communal

- Monsieur Jean-Michel Bonvin, Président
- Monsieur, Hugo Bonvin, Vice-président
- Madame Sophie Arnold, Conseillère
- Monsieur Henry Hess, Conseiller
- Monsieur Alain Décaillet, Conseiller

Secrétaire communal et adjointe :

- Monsieur John Torrent, Secrétaire communal et caissier
- Madame Vanessa Rard, Adjointe secrétaire communal

Réviseur :

- Fiduciaire Nofival SA

69 citoyens

Date : 16.12.2025

Début de l'Assemblée primaire : 19h05

Fin de l'Assemblée primaire : 20h25

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le Président a le plaisir d'ouvrir cette assemblée budgétaire de la municipalité pour l'année 2025 et souhaite la plus cordiale bienvenue aux citoyennes et citoyens présents pour cette troisième assemblée de l'année.

Il constate que l'Assemblée a été convoquée dans les délais prescrits, par affichage au pilier public et par l'envoi d'une convocation à tous les ménages. L'ordre du jour a ainsi été porté à la connaissance de la population.

Afin de constituer valablement l'assemblée, il propose de nommer deux scrutateurs : Monsieur Pierre Beney et Madame Manuella Riand. Cette proposition est acceptée par l'assemblée à l'unanimité.

L'assemblée est ainsi valablement constituée et peut, par conséquent, délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1. Procès-verbal de l'assemblée du 12 juin 2025 : Approbation**
- 2. Budget 2026 – Aménagement d'une zone de rencontre – Crédit d'engagement y compris les financements y afférents : Approbation**
- 3. Pan financier quadriennal 2026–2029 : Présentation**
- 4. Budget 2026 – Présentation**
- 5. Budget 2026 – Approbation – Crédit d'engagement y compris les financements y afférents**
- 6. Divers**

L'ordre du jour est accepté par l'assemblée tel que présenté.

1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU 12 JUIN 2025

Le procès-verbal a été mis en ligne sur le site internet de la Commune afin que chaque citoyenne et citoyen puissent en prendre connaissance.

À l'unanimité des personnes présentes, l'Assemblée renonce à sa lecture. N'ayant ni remarques ni questions à formuler, le Président propose de passer à l'approbation. Il demande aux citoyennes et citoyens favorables à ce procès-verbal tel que rédigé de se prononcer par mains levées.

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

2. BUDGET 2026 – AMÉNAGEMENT D'UNE ZONE DE RENCONTRE – CRÉDIT D'ENGAGEMENT Y COMPRIS LES FINANCEMENTS Y AFFÉRENTS : APPROBATION

Présentation du projet

Le président présente le projet de réaménagement de la traversée du village, découpé historiquement en trois parties :

- Partie Ouest qui va du rond-point jusqu'à l'Edelweiss Market et à la Maison de commune
- Partie Centrale (objet du présent crédit) qui va de la Maison de commune jusqu'à la place de l'Ancienne église, incluant la zone de rencontre à 20 km/h et la petite allée vers la place du Marais
- Partie Est allant de la place de l'Ancienne église jusqu'au départ de la route du Stade

La priorité accordée à la partie centrale est motivée par l'existence d'une subvention de l'Agglomération Valais Centrale (projet PA2, plan d'agglomération cofinancé par la Confédération et le canton), s'élevant à environ CHF 480'000.00, qui deviendrait caduque si les travaux ne débutaient pas avant le 31 décembre 2025. Des sondages préliminaires ont déjà été effectués dans ce cadre.

Contenu des travaux

Le projet porte sur le cœur du village, soit de la maison de commune à la place devant l'ancienne poste. Il comprend notamment :

Installations de chantier, démolition et travaux de régie :	CHF	150'000.00
Construction de réseaux enterrés :	CHF	60'000.00
Fouilles et terrassement :	CHF	100'000.00
Couche de fondation :	CHF	100'000.00
Pavés et bordures :	CHF	130'000.00
Chaussée et revêtements :	CHF	160'000.00
Canalisation et évacuation des eaux :	CHF	130'000.00
Réseau d'eau potable :	CHF	120'000.00
Aménagement mobilier urbain :	CHF	70'000.00
Divers et imprévus :	CHF	110'000.00
Honoraires et procédures (15%) :	CHF	170'000.00
TVA :	CHF	100'000.00
Total brut estimé :	CHF	1'400'000.00

Le montant soumis à approbation, déduction faite de la subvention attendue de CHF 480'000.00, s'élève à un crédit d'engagement de CHF 920'000.00. Les travaux sont étagés sur deux ans et devront être bouclés, décomptes compris pour fin 2027.

Débat

Plusieurs questions sont posées par les citoyens :

- Nature et finalité de la zone de rencontre : La zone de rencontre (20 km/h) existait déjà. Le projet vise à adapter l'aménagement de surface et les réseaux souterrains à cette dénomination, tout en améliorant l'esthétique du cœur du village.
- Justification du montant : La majeure partie du budget est liée au renouvellement de réseaux souterrains (conduites d'eau, canalisations) dont certains ont plus de 50 ans, ainsi qu'à la mise à jour des réseaux électriques, fibres et cuivre en coordination avec Oiken et Swisscom.

- Vision globale des projets communaux : Un citoyen soulève la question de la planification globale. Le Président clarifie la distinction entre les projets, à savoir le réaménagement de la traversée du village (trois phases dont celle-ci), le projet de parking semi-enterré et le projet de la Chujale (terrains acquis, appel d'offres à investisseurs envisagé).
- Concernant la subvention, la demande est en bonne voie, mais n'est pas encore formellement validée. En cas de non-obtention, le projet serait redimensionné ou restructuré.
- Arrêt de bus : l'arrêt de bus ne fait pas partie du présent projet, il est intégré dans la phase Ouest, liée au projet du parking semi-enterré.
- Circulation durant les travaux : Les détails ne sont pas encore arrêtés car le projet est en phase préliminaire.
- Durée des travaux : En principe pour fin 2027.

Le crédit d'engagement de CHF 920'000.00 pour le projet d'aménagement de la zone de rencontre (partie centrale) est approuvé à la majorité des voix (deux avis contraires, quatre abstentions).

3. PLAN FINANCIER QUADRIENNAL 2026 – 2029 : PRÉSENTATION

Recettes prévus chaque année

- CHF 45'000.00 : Taxe de raccordement réseau eau potable
- CHF 33'000.00 : Taxe de raccordement réseau eaux usées
- CHF 21'000.00 : Remboursement prêt Comba Energies SA

Investissements prévus 2027-2029

Le Secrétaire communal, John Torrent, chargé des finances présente les investissements planifiés pour les années 2027 à 2029, les dépenses 2026 étant détaillées dans le budget. Il relève notamment :

Année 2027 :

- CHF 100'000.00 : Local intercommunal du feu)
- CHF 470'000.00 : 2^{ème} étape zone de rencontre, yc subvention)
- CHF 1'200'000.00 : Parking semi-enterré)

Année 2028 :

- CHF 100'000.00 : Remplacement 2 véhicules travaux publics)

Année 2029 :

- CHF 120'000.00 : Aménagement entrée du village, participation cantonale)

Chaque année :

- CHF 40'000.00 : Entretien routes cantonales
- CHF 200'000.00 : Rénovation routes communales
- CHF 160'000.00 : Réseau eau potable
- CHF 40'000.00 : Eaux usées / Plan Général des évacuations des eaux usées
- CHF 30'000.00 : Eaux de surface

- CHF 30'000.00 : Cours d'eau
- CHF 30'000.00 : Réseau d'irrigation

Années 2027 et 2028 :

- CHF 30'000.00 : Plan de zone / LAT

Indicateurs financiers

La marge d'autofinancement diminue progressivement, passant de CHF 519'740.00 en 2026 à CHF 177'430.00 en 2029, sans couvrir les investissements prévus (CHF 5'824'000.00 sur quatre ans).

La dette bancaire augmenterait d'environ CHF 4'490'000.00, atteignant près de CHF 10'148'000.00 en 2029 (endettement brut).

La fortune communale passerait de CHF 8'670'000.00 (31.12.2024) à environ CHF 5'600'000.00 (31.12.2029), restant suffisante pour absorber les amortissements.

Le Président précise que les budgets sont prudents et que les résultats effectifs devraient être plus favorables. La Commune dispose d'une capacité à ajuster ses investissements si la situation l'exige. Une incertitude demeure quant à l'impact de la suppression de l'imposition des valeurs locatives sur les résidences secondaires.

Ce point est présenté pour information uniquement ; il n'est pas soumis au vote.

4. BUDGET 2026 – PRÉSENTATION

Résultat global

Recettes prévus chaque année

- CHF 45'000.00 : Taxe de raccordement réseau eau potable
- CHF 33'000.00 : Taxe de raccordement réseau eaux usées
- CHF 21'000.00 : Remboursement prêt Comba Energies SA

Principaux investissements prévus en 2026

- CHF 50'000.00 : Etude aménagement quartier de la Chujale
- CHF 150'000.00 : Rénovation énergétique du bâtiment Raiffeisen
- CHF 300'000.00 : Report des travaux de rehaussement du bâtiment scolaire (3 classes supplémentaires)
- CHF 200'000.00 : Remplacement chauffage complexe scolaire
- CHF 150'000.00 : Rénovation énergétique centre culturel (ancienne école Sondêla)
- CHF 60'000.00 : Dernière étape livre d'histoire de la commune
- CHF 150'000.00 : Report réfection route cantonale (café du lac)
- CHF 230'000.00 : Rénovation routes communales
- CHF 450'000.00 : 1^{ère} étape aménagement zone de rencontre
- CHF 300'000.00 : 1^{ère} étape parking semi-enterré
- CHF 260'000.00 : Assainissement / modélisation réseau eau potable
- CHF 50'000.00 : Mise en conformité partielle centre de tri Pierre-Grosse

- CHF 50'000.00 : Procédure LAT
- CHF 50'000.00 : Assainissement réseau d'irrigation

Indicateurs financiers clés

Les indicateurs sont globalement satisfaisants :

- Dette nette / revenus fiscaux :	25.8 %	Qualifié de bon
- Autofinancement / revenus courants :	71 %	Récession
- Charges d'intérêts nets / revenus courants :	Négatifs	Bon
- Dette brute / revenus courants :	53.6 %	Bon
- Effort d'investissement brut / Dépenses totales :	22.3 %	Elevé
- Charge du service de la dette / Revenus courants :	9.5 %	Charge acceptable
- Dette nette par habitant :	CHF 1'115.00	Endettement moyen

Observations du Président

Le Président relève que le budget est prudent et sensiblement similaire à celui de l'année précédente. Les principales incertitudes portent sur les revenus fiscaux (variabilité liée aux grands contribuables) et sur l'augmentation structurelle des charges liées (canton, associations, CMS) sur lesquelles la commune n'a pas de maîtrise directe.

Le bâtiment de la Raiffeisen étant équipé d'un chauffage électrique direct coûteux, le Conseil communal a validé une offre pour une réflexion énergétique globale (pompe à chaleur, isolation).

Débat

Les citoyens interviennent notamment sur la question de la distinction entre dépenses et investissements. Le Président précise que le renouvellement des réseaux d'eau génère des revenus (taxes de raccordement, vente d'eau) et que la Commune se trouve dans un cycle d'investissement normal, après plusieurs années de résultat excédentaire ayant permis de réduire la dette. Il confirme que les investissements seront ajustés en cas de détérioration significative de la situation financière.

5. BUDGET 2026 – APPROBATION : CRÉDITS D'ENGAGEMENTS Y COMPRIS LES FINANCEMENTS AFFÉRENTS

L'Assemblée, après avoir pris connaissance des chiffres présentés et des explications fournies, approuve à la majorité des voix (une abstention) le budget 2026 ainsi que les crédits d'engagements et les financements y afférents.

Elle donne également décharge aux organes responsables sur la base du rapport de l'organe de révision.

Le Président remercie chaleureusement l'Assemblée pour sa confiance.

6. DIVERS

1. Routes et mobilité

Un montant annuel de CHF 230'000.00 reste dédié à la rénovation des routes, y compris dans la zone supérieure. Les travaux sur la route cantonale (mur, trottoir vers le café du lac) se poursuivent, financés à 75 % par le Canton et 25 % par la Commune.

Suite à l'enquête sur les vitesses, dont les résultats étaient partagés, le Conseil communal propose une limitation générale à 50 km/h sur toutes les routes secondaires. La mise à l'enquête publique interviendra au printemps.

2. École

Les travaux de rehaussement du bâtiment scolaire se déroulent dans les délais et dans les coûts prévus. Une inauguration est envisagée en juin 2026.

Des dépassements mineurs sont dus à des normes complémentaires (accès handicapés, sécurité incendie) s'appliquant à l'ensemble du bâtiment. La suite prévoit l'aménagement du parking et de la cour d'école.

3. Tourisme et relations avec Anzère S.A.

Le Conseil communal a décidé de ne plus participer au Conseil d'administration de Télé Anzère SA, estimant que cette participation servait davantage les intérêts de la société que ceux de la Commune. Par ailleurs, la Commune retient désormais CHF 100'000.00 de la taxe de séjour (CHF 370'000.00 collectés annuellement) pour financer l'entretien des chemins pédestres (CHF 70'000.00), l'entretien du site d'escalade et des étangs ainsi que des animations locales (CHF 30'000.00). Le solde de CHF 270'000.00 est reversé à Anzère Tourisme. Cette décision, validée juridiquement auprès du Canton, a fait un peu grincer des dents mais a fini par être acceptée.

4. Déchetterie

Un resserrement du règlement d'utilisation de la déchetterie est prévu, notamment le contrôle de la provenance des usagers, la mise en place d'une barrière à carte, une limitation de l'accès aux entreprises ainsi que la création d'un centre de tri accessible aux habitants avec des horaires étendus.

5. Plan de zone et aménagement du territoire

Le plan de zone révisé et le règlement des constructions ont été soumis aux services cantonaux, qui ont tous répondu. Le rapport de synthèse reçu conclut à l'absence de contradiction avec le droit supérieur. Les problématiques résiduelles concernent principalement les zones agricoles et périphériques. Une mise à l'enquête publique est envisagée d'ici courant 2026, voir début 2027. Les propriétaires concernés seront informés dans le cadre de la procédure d'enquête.

6. Plan Climat régional

Un plan climat a été élaboré au niveau de la conférence des présidents de la région (Arbaz, Savièse, Grimisuat, Saint-Léonard, Ayent). Des conférences publiques sur l'énergie, le photovoltaïque et la biodiversité seront organisées dans les communes de la région. Un prospectus sera distribué à la population.

7. Communauté électrique locale

Un premier projet de communauté électrique locale (CEL) est attendu en janvier, élaboré par Oiken. Il organisera dans un premier temps la production photovoltaïque des bâtiments communaux pour leur propre consommation. L'objectif à terme est d'élargir la CEL aux citoyens producteurs et consommateurs.

Mouvements de personnel

Le Conseil communal annonce les changements suivants :

Engagements :

- Léonard Bonvin aux travaux publics

- Emilie Reynard à l'administration, à 100 % dans un premier temps, puis à mi-temps par la suite
- Sylver Sermier comme responsable du service technique et construction

Questions diverses des citoyens

Les citoyens soulèvent également les sujets suivants :

- Aménagement des terrains près du café du lac : Un investisseur privé a manifesté son intérêt. Le nouveau plan de zone prévoit pour ce secteur une zone à densité plus élevée (habitat mixte et commerces). La Commune conserve la maîtrise des terrains.
- Barrière métallique sur la route cantonale (Café du Lac) : Le Président prend note des critiques émises par la population concernant cette barrière et s'engage à interpeller le Canton.
- Prolongation du trajet car postal jusqu'au Café du Lac : Demande à transmettre à CarPostal.
- Parc à chiens : Le Conseil communal étudiera l'opportunité et le site adéquat.
- Récupération des plastiques : Pas d'actualité immédiate, faute de filière fiable, mais la Commune reste attentive.

CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le président remercie les membres du Conseil communal, la secrétaire ainsi que les citoyennes et citoyens présents. Il présente ses vœux de fin d'année et invite l'assemblée à partager le verre de l'amitié.

Le Président
Jean-Michel BONVIN

La Secrétaire adjointe
Vanessa RARD